

Réf: Dossier 487498

Avis de constitution

SOCIETE « KALAC CONSULTING PRESTATION » en abrégé « KCP »

Siège ABIDJAN COCODY, ANGRE GROUPEMENT
4000D, EN FACE DE LA CITE ARAFAT, LOT 493, Lot 493,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2026, et enregistrés le 18/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALAC CONSULTING PRESTATION

» en abrégé « KCP »

Objet : - COMMUNICATION, EVENEMENTIELLE,
AUDIOVISUELLE, COMMUNITY MANAGER

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, ANGRE GROUPEMENT
4000D, EN FACE DE LA CITE ARAFAT, LOT 493, Lot 493,
Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle KONAN AFFOUE LUCIE AMELIA CHRISTEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02574 du 23/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13434/GTCA/RC/2026 du 23/02/2026

Pour Avis

Le CEPICI

